



Contact de mon ancien patron avec mon nouvel employeur

Par **huberteric**, le **24/02/2014** à **21:15**

voilà aujourd'hui mon ancien patron enfin la femme de mon ancien patron a contacter mon nouveau patron elle m'a dénigré insulté de mauvais ouvrier de fouteur de merde de voleur et j'en passe elle a tombé sur la secrétaire et a transmis à mon patron . mon patron m'a convoqué il ne remets pas en cause mon travail mais a des doutes légitimes que puis je faire j'ai reçu une lettre que j'étais libre que puis je faire je sais j'ai un avocat mais pas joignable à 18heures . et je suis en attente de convocation au prudhomme salutation merci encore

Par **pseudozut**, le **24/02/2014** à **21:36**

Bonsoir,

malheureusement, on ne peut rien faire contre les contacts entre les anciens et nouveaux employeurs

faites confiance en votre nouveau patron et vos capacités à fournir un travail excellent

courage

Par **P.M.**, le **24/02/2014** à **23:44**

Bonjour,

Tout dépend si vous pouvez avoir des preuves ou témoignages de cela...

Sinon, vous pourriez avoir une conversation avec votre nouvel employeur en fonction de ce que vous voulez lui dire à propos de l'action prud'homale...